

n° 34  
mardi 15 mai  
1973

APL informations bulletin  
nantes régional  
de l'Agence de Presse Libération

- 2 - Calendrier
- 3 - Parution d'une brochure de la CFDT sur les conditions de travail
- 4/5 - La Roche s/You, Nantes = manifestations d'objecteurs de conscience.
- 6 - Tract du personnel du CHR sur l'hôpital de la Seilleraye.
- 7 - Manifestation du Comité Vérité - Santé.
- 8 - Photos
  - 1) Les W.C. à l'hôpital de la Seilleraye
  - 2), 3) Les grévistes de la faim à La Roche s/You et à Nantes.
- 7 - Guérande = le larzac des spéculateurs ?
- 9 - Réponse de la T.E.B à la quête organisée par le CELIB
- 9 - Rezé = l'usine Chevié empoisonne les habitants
- 10 - Nantes = suite du procès des grévistes de chez Paris -
- 11 - Nantes = la répression dans les quartiers.
- 12 - Rennes = Bernard Lambert acquitté -
- 13 - St Gildas = suite du procès de 2 paysans
- 14 - St Nazaire = les problèmes de l'emploi
- 15 - Blain = le vrai visage des marchands de bestiaux

APL informations - bulletin de l'Agence de Presse Libération -  
imprimerie APL - Directeur de publication : Maurice Clavel. 14 rue de Bretagne, Paris 3<sup>e</sup>

Bureau régional : "Librairie 71", 29 rue Jean Jaurès, Nantes.

Permanence téléphonique : 75 52 64 (à partir de 18 h. sauf samedi et dimanche.



CALENDRIER

CELLES S/BELLE : week-ends d'étude du Centre Protestant de l'Ouest.

19 / 20 mai : "le pouvoir de l'état". Analyse de la structure et de l'évolution de l'état moderne. "Le pouvoir de l'état dans la France d'aujourd'hui. Faut-il prendre le pouvoir d'état? Pour quoi faire? Comment se fera le "dépérissement de l'état"? avec Alain Krivine.

26 / 27 mai : "Pouvoirs et urbanisation" avec Serge Lidski, avocat et prof. à l'Institut d'Urbanisme de Vincennes.

26 / 27 mai : "Non-violence, Contre-violence" avec des membres du Comité de Soutien des Objecteurs de Conscience.

S'inscrire à C.P.O, 79370 Celles s/belle au moins 2 jours à l'avance.

NANTES : réunion de préparation d'une marche sur le Larzac: vendredi 18 à 20h30. à la Fraternité Protestante, 3 rue Amiral Duchaffault.

Le Comité de Soutien au Larzac appelle à préparer une marche sur le Larzac du 22 au 26 août, à l'initiative des Paysans-Travailleurs, et propose une semaine de popularisation dans le courant du mois de juin.

LA ROCHE S/ YON : soirée d'information sur l'Espagne - vendredi 18 à 20h45, salle de la F.O.L, 28 rue de Verdun (près du théâtre).

Malgré le silence de la presse sur les luttes du peuple espagnol pour obtenir les libertés élémentaires et sur les nombreux procès (plus de 2000 en 1972) pour délit d'opinion, d'association de grève, de réunion, il s'est créé en Europe déjà 90 comités de soutien. Ils cherchent à informer le public sur l'Espagne et sa résistance accrue à la dictature (manifestations, grèves..) et à soutenir moralement et matériellement les victimes de la répression. Ils sont informés de tout ce qui touche la condition des travailleurs espagnols par les "Commissions Ouvrières".

- spectacle musical : grâce au chanteur-compositeur guitariste espagnol Amancio Prada qui se produit à Paris et chante le révolte, le labeur, la liberté.

- information-débat sur les luttes des travailleurs espagnols avec Mme Alvarez de Toledo, la "Duchesse Rouge". A cette occasion, ses 2 romans "la Grève" et "la Base" seront dédicacés.

Pour tout renseignement : Comité de Soutien vendéen au peuple espagnol, c/o Mme Aussant, 5 impasse Fabre, 85000 La Roche s/ Yon

LA ROCHE S/ YON : semaine de l'environnement du 14 au 19 mai.

- exposition ouverte toute la semaine de 10 h. à 22 h., école secondaire d'Agriculture, route de Nantes.

- mercredi 16 toute la journée à partir de 10 h. projection de 4 films de la série "Certifié exact" : 10h30: "la pollution". 14h: "la publicité". 16h: "le carré Sanoko". 17h30: 2 films sur l'alimentation et la santé. Cette journée est destinée aux enseignants. Les enfants pourront disposer de grands terrains et on trouvera sur place sandwiches et boissons. Echanges libres autour des panneaux de l'expo.

- vendredi 18 à 20h.: conférence, chansons, échanges autour du thème de la non-violence

PARUTION DE "APL - USINES"

Depuis plus d'un an, l'AGENCE DE PRESSE LIBERATION lutte pour faire connaître les luttes du peuple et aider ce dernier à s'exprimer librement sur son combat pour que la grande presse ne puisse plus le taire ou le déformer. Pour cela, l'A.P.L. s'appuie sur un réseau de correspondants liés à la production, au quartier, au village et sur les journalistes qui luttent contre la censure. C'est ainsi que depuis décembre 72 existe le bulletin hebdomadaire APL-PAYSANS. Aujourd'hui, à la demande de nombreux travailleurs, est publié le bulletin hebdomadaire APL-USINES qui reprendra toutes les informations sur les entreprises. Il ne pourra exister que si il est pris en mains par les ouvriers, français et immigrés.

Exemplaire sur demande à APL - nantes.



-3-

NANTES : le Comité Régional C.F.D.T. publie une brochure sur les conditions de travail dans les Pays de Loire.

Jeudi 10, le Comité Régional CFDT, au cours d'une conférence de presse, a présenté une brochure intitulée "Santé à vendre". Celle-ci expose des aspects significatifs des conditions de travail dans les 5 départements des Pays de Loire (Loire-Atlant., Vendée, Maine & Loire, Mayenne, Sarthe).

Des réponses aux questions des journalistes, et du texte de présentation de la brochure, il ressort principalement que :

- La "qualité de la vie" est un souci aussi important que le niveau de vie. La santé, ce n'est pas seulement l'absence de maladies ou d'accident, mais un bien-être physique, mental et social : "se sentir bien dans sa peau". Cette notion de santé globale a pris naissance ces dernières années.
- Il y a 2 ans, une conférence régionale CFDT sur la santé décidait de faire la lumière sur les conditions de travail et les agressions qu'elles font subir aux travailleurs. Sauf rares exceptions, les médecins du travail sont enrôlés à défendre le point de vue patronal. Quant aux Comités Hygiène et Santé, ils ne voient que l'aspect technique des choses. Or ce n'est pas un problème technique mais politique si le patronat organise le travail en vue de son profit maximum : travail parcellaire, abrutissant, cadences accélérées, sécurité négligée etc...
- Une centaine de militants ont réalisé l'enquête au magnétophone : il s'agissait non pas de littérature, mais de révélation de faits à l'état brut, et transcrites tel quel.
- on n'a pas choisi les faits spectaculaires, sanglants (il y en a), mais les plus significatifs; non pas les faits les plus criants, mais une image relativement moyenne de la condition des travailleurs. Aussi, la brochure présente tout un éventail de professions.

Ensuite, E. Maire, G. Declercq et D. Palvadeau ont présenté le prochain congrès national CFDT qui se tiendra à Nantes à partir du 30 mai.

Plan de la brochure "SANTÉ A VENDRE"

- 1) - POURQUOI ? : Des travailleurs parlent. Opération-vérité. Des travailleurs-journalistes. Parce que le patronat pousse au rendement. Les luttes se sont développées.
- 2) - LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES PAYS DE LOIRE.  
- Dans les Métaux, du travail à la chaîne à l'escalade sur les navires. L'exploitation des travailleurs du Bâtiment et T.P. Les PTT dans la course au rendement. Les O.S de l'habillement. La santé en "conserves". Grandes surfaces et petite santé. Les plaisirs du travail de bureau. Quand on laisse sa santé dans les hopitaux. De si jolies petites villes : La Flèche, Luçon. Quand se développe le travail en équipes (2/8, 3/8). Et que fait-on des travailleurs usés ? Quand on risque sa peau. Ceux qu'on pense plus libres (journalistes, cadres).
- 3) - LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS, UN OBJECTIF DE LUTTE.

(179 pages, 10 francs. Comité Régional CFDT, 10 rue de Bel Air, Nantes; la brochure est aussi disponible à la Librairie 71)



Vendredi 11 mai à 18h30, a eu lieu une marche non-violente au cours de laquelle Jean-Marie BOUNY, insoumis, devait être arrêté. Ce dernier participait à un jeûne au Centre St-Hilaire depuis le 2 mai en compagnie d'un insoumis à l'O.N.F. et de sympathisants.

Dès son départ du Centre St-Hilaire, la manifestation rencontrait un barrage de gardes mobiles en tenue (3 cars). Dispersion, puis regroupement dans la Foire-Exposition malgré un nouveau barrage de la gendarmerie. Distracts furent distribués, et, après une sortie très calme, le groupe, encadrant Jean-Marie Bouny, tentait d'atteindre le centre de la ville avant qu'un nouveau barrage se forme.

La manifestation arrive à la gendarmerie où on demande lequel est Jean-Marie. L'insoumis à l'ONF et les amis enchaînés à lui, ainsi que d'autres manifestants, déclarèrent être Jean-Marie. Puis ce dernier brula sa feuille de route, se désignant ainsi à la répression. Les gendarmes ouvrent alors la porte, tirant les 5 enchaînés, repoussant les autres manifestants. Malgré cela, une vingtaine réussit à pénétrer dans la cour, non sans avoir eu à subir quelques brutalités de la part des forces de l'ordre.

Au cours du contrôle d'identité, Bernard Bulteau, insoumis à l'ONF, se déclara "professionnellement insoumis" et demanda à être inculpé au même titre que Jean-Marie, sans succès.

Pendant ce temps, à l'extérieur, les gardes mobiles encerclaient les manifestants massés devant la grille et matraquaient. Parmi les blessés, Monsieur Masurel, directeur de l'hôpital psychiatrique de la Roche, dut être hospitalisé. On obligea les gens à entrer par petits groupes pour contrôle d'identité, pendant lesquels Alain Verger, autre insoumis ONF demandait à être arrêté. Nouveau refus.

Pendant que Jean-Marie Bouny était arrêté, et 3 autres personnes gardées à vue pour "insultes ou coups à agents", une fête spontanée se déroulait dans la cour de la gendarmerie et se poursuivait jusqu'à 1 heure 1/2 du matin, alors qu'à l'extérieur une centaine de personnes, peut-être pas vraiment concernées, réclamaient la libération de tout le monde, ce qui se produisit par groupes de 10, y compris pour les 3 personnes gardées à vue. La fête était terminée.

NANTES : Dominique Valton explique pourquoi il se joint aux grévistes de la faim.

La semaine dernière, 5 objecteurs ont commencé une grève de la faim à l'église des Dervallières. Dominique Valton, juste libéré de Lille (voir APL 31 à 33) s'est joint à eux en déclarant (le 9 mai) :

"Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent de briser le silence qui entoure la répression militaire, indissociable de la répression générale qui frappe de plus en plus tous ceux qui refusent de se plier aux normes d'une société de profit, où la tyrannie de l'argent, l'abaissement par l'individualisme, la médiocrité bourgeoise, la prétention stérile du savoir, sont les dieux auxquels tous les hommes doivent être sacrifiés.

"Au cours de ces 18 derniers mois de vie cellulaire dans les prisons françaises, pour avoir, en conscience, refusé de me mettre au service de l'armée (expression la plus voyante de la violence permanente qui régit les rapports des hommes dans la société capitaliste), j'ai été témoin et victime de la terrible logique de cette vengeance anonyme.

"Mon enlèvement, à la Maison d'Arrêt d'Angers, et les conditions d'isolement et de torture à la caserne de Lille, ne sont, hélas, pas un cas isolé. Le silence autour des centaines et milliers de cas semblables n'est maintenu que par un chantage permanent sur ceux qui en sont témoins ou victimes. Si aujourd'hui la liberté provisoire m'a été donnée, afin de désarmer le soutien, l'armée n'est pas décidée pour autant à lâcher ses proies. Le 15 mai, je serai à nouveau jugé et risque 6 mois supplémentaires à purger à Lille, "loin de ma famille" comme l'ont précisé les autorités militaires à mes parents. . . . . / . . . . .



5- (Dominique Valton...) .../...

"C'est cette même répression qui frappe François Hénaff (objecteur incarcéré à Rennes et qui attend d'être jugé), Silvère Herzog (condamné à 2 ans de prison à Metz), Thierry Grosjean (détenu à Metz), Gérard Petit (emprisonné à Lyon), Gérard Bayon (emprisonné à Lyon), Jean-Marie Bouny (insoumis, 8<sup>e</sup> jour de jeûne à la Roche), Jean-Claude Coudouel (emprisonné à Metz), Jean Deterne (déserteur, emprisonné à Metz), et tous les déserteurs et insoumis : plusieurs milliers par an.

"Seules, l'information, la mobilisation, la lutte contre ce pilier du capitalisme qu'est l'armée, briseront sa puissance et contribueront à l'avancement de la lutte pour une société sans opprimés et sans oppresseurs.

"C'est dans ce but que je me joins à ceux qui jeûnent depuis lundi à l'église St-Laurent jusqu'à la veille de mon procès, et que je maintiendrai mon objection de conscience politique le 15 mai devant le tribunal des forces armées de Lille.

"Il ne s'agit en aucun cas de condamner des hommes, mais de démystifier et combattre fermement toute militarisation qui ne conduit qu'à la destruction de l'homme."

#### Suites de la manifestation de la Roche s/Yon.

Les violences policières contre la manifestation des objecteurs ont eu un grand retentissement à la Roche. De nombreuses personnes et organisations (CFDT, FO, PS, PSU etc..) ont protesté.

Jean-Marie Bouny a été transféré samedi matin à la prison de Bordeaux où il continue sa grève de la faim. Il demande le droit à l'objection pour tous motifs et à tout moment.

#### NANTES : marche non-violente lundi 14.

Lundi 14 à 18 heures, plusieurs centaines de personnes (jusqu'à un millier à un moment) ont participé à la manifestation non-violente en soutien à J-M. Bouny, François Hénaff et à tous les insoumis emprisonnés. Ils protestent contre la situation faite à D. Valton : objecteur politique, est-il malade mental ? Si oui, nous accusons l'armée de juger une personne qu'elle a rendue malade par 18 mois de prison. Nous l'accusons, dans le cas contraire de l'avoir réformé sous un faux motif.

Cette manifestation visait aussi à dénoncer la répression qui a eu lieu lors de la manifestation du 11 à la Roche s/Yon.

La marche s'était donné pour but la caserne Mellinet. Mais dès le départ, les forces de l'ordre préviennent qu'elles empêcheraient d'y aller. Après avoir été bloquée plusieurs fois par un cordon de policiers, les manifestants réussissent à approcher à quelques centaines de mètres de la caserne où un nouveau barrage les bloque. Après un sit-in d'une demi-heure, les manifestants se dispersent dans le calme.

Un tract distribué à la population appelait entre autres à la désobéissance, à la lutte au sein de l'armée, à l'insoumission collective, à l'objection au service militaire, au refus de payer la part d'impôt qui va à l'armée (20 %).

#### Comité de soutien au Larzac : suite des meetings.

Mardi 1 mai, Carquefou. Projection du film devant 80 personnes. Dans le débat fut noté l'importance de ne pas dissocier la lutte pour la sauvegarde du Larzac de toutes les luttes contre l'armée (objecteurs, lycéens...) et de toutes les luttes anti-capitalistes (ouvriers, agriculteurs...)

Les flics ont patrouillé dans le bourg : sans doute pour intimider. Le clergé paroissial a affirmé son soutien vis à vis des paysans du Larzac en ne demandant rien pour la location de la salle.

mercredi 9, Mouzillon. Le maire, non prévenu de la réunion, s'oppose à ce qu'elle ait lieu dans les locaux municipaux. Il envoie les flics devant la salle pour dire aux gens qui arrivaient que la réunion était annulée. Nombre d'entre eux s'en vont. La projection de diapos a lieu devant une trentaine de personnes surtout paysans.

jeudi 10, la Roche s/Yon. 150 personnes ont assisté à la projection-débat au Centre St-Hilaire au moment où 6 objecteurs faisaient un jeûne de solidarité avec D. Valton. Le Comité de soutien créé ce soir prépare la marche du 22 au 26 août.



LA SEILLERAYE  
- - - - -

CHATEAU CLASSE  
CHARMANTES CHARMILLES  
MAIS AUSSI ...

- DES CONDITIONS SCANDALEUSES DE SOINS ET D'HEBERGEMENT pour 49  
convalescents et 50 personnes âgées

- . salles communes où règne la promiscuité
- . lits et tables de nuit datant de la dernière guerre
- . sur les sols : lino déchiré
- . peintures surannées et défraîchies.
- . 1 seul bouton d'appel par chambre
- . éclairage individuel inexistant
- . 5 chambres sur 13 sont équipées d'un lavabo et il n'existe qu'une seule baignoire pour 100 malades; encore celle-ci est-elle située dans un couloir non chauffé.
- . pas de chauffage central mais un chauffage avec de bons vieux poeles au charbon
- . la nuit, une bouteille d'oxygène utilisable seulement au 1<sup>o</sup> étage
- . une fosse d'épuration d'où montent des odeurs nauséabondes

- DES CONDITIONS DE TRAVAIL DEPLORABLES POUR LE PERSONNEL

- . en nombre insuffisant, certaines semaines le personnel est obligé d'effectuer son service en deux fois
- . absence de refectoire pour les repas du personnel
- . une salle de soins indigne d'un centre hospitalier "pilote"
- . pas de cabine téléphonique publique pour les malades et leurs familles
- . pas de vestiaire pour le personnel
- . le personnel infirmier a 293 heures de présence à l'établissement par mois (173 heures de travail + 120 heures d'astreinte)

VISITEURS, PERSONNEL HOSPITALIER

Sachez que le parc de la Seilleraye offre d'énormes possibilités de détente, MAIS NE SOYEZ PAS DUPES.

Vous serez à même d'y constater les résultats de la politique "dite" d'humanisation des hopitaux publics.

D'autres scandales fleurissent dans les murs du CHR de Nantes St Jacques : baraquement des vieillards, quartier psychiatrique, amputation du budget 1973 de l'hopital d'une somme de 1 milliard 185 millions anciens, c'est à dire :

- du personnel en moins pour assurer la sécurité des malades
- des services spécialisés qui, cet été devront réduire leur activité
- des conditions de travail insupportables (pénurie de personnel infirmier)

Qu'on ne compte pas sur la CFDT pour taire tous ces problèmes et pour adresser des protestations platoniques qui restent sans lendemain.



Texte de l'invitation de l' "Amicale des Employés" :

"Le 13 mai, tous à la Seilleraye pour la fête champêtre.  
 "10 h.: ouverture du ball-trap. Concours - 1° lot : 1 agneau.  
 "11 h.: arrivée du rallye cyclo-touriste organisé par l'UNC avec le concours de notre ami Garreau. - 12 h.: repas de plein-air : hors d'oeuvre, grillades, frites, pâtisseries et boisson à volonté - Après-midi : kermesse. Clowns, jeux pour petits et grands. Lâcher de pigeons. Tirage de la tombola (....). Venez vous détendre en famille....."

(Le parc est sans doute agréable, mais le château lui-même ..... voir APL n° 31)  
 Le même jour :

Information du Comité Vérité - Santé sur l'hôpital de la Seilleraye.

A la suite du décès de Monsieur KERHOAS survenue à l'hôpital de convalescence de la Seilleraye, dans la nuit du 16 au 17 Mars, le Comité Vérité-Santé a organisé sur place une journée d'information.

Monsieur KERHOAS en effet qui avait circulé toute la journée du 16, s'est trouvé mal dans la nuit, mais n'a pas pu appeler parce qu'il n'avait pas de sonnette individuelle. D'ailleurs, il n'y a ni médecin, ni interne de nuit, mais seulement une femme de garde pour 100 malades. L'infirmière, bien que n'étant pas de service, a bien appelé une ambulance, mais c'était trop tard. Monsieur KERHOAS est mort.

Par tracts, photos, dessins humoristiques, 20 membres du Comité Vérité-Santé ont informé les nombreux visiteurs qui venaient à la kermesse de la Seilleraye.

En même temps, l'équipe du Comité a pu discuter de l'état sanitaire lamentable de l'établissement, de l'insécurité par rapport à l'incendie (certaines salles, malgré l'inspection défavorable ~~de cet établissement, de cette insécurité par rapport~~ qui a suivi l'incendie du 5/7 sont occupées par des vieillards.

Malheureusement cet établissement est réservé aux vieillards et aux travailleurs. Pourquoi une telle situation ?

Le Comité Vérité-Santé précise que cette action n'est pas menée contre le personnel hospitalier, mais contre les responsables de la santé.

Depuis la réponse intéressée du ministre Olivier Guichard nous envisageons de prendre un rendez-vous avec les autorités responsables.

Sur l'intervention du Comité de la kermesse, la police est intervenue, a contrôlé les identités, mais tout le monde s'étant mis d'accord sur l'authenticité des faits, l'information s'est terminée vers 17 h 30.

Pour tous renseignements, vous pouvez écrire au Comité Vérité-Santé,  
 51, rue de la Montagne - NANTES -

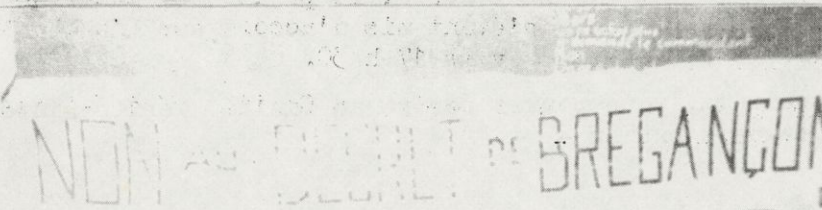
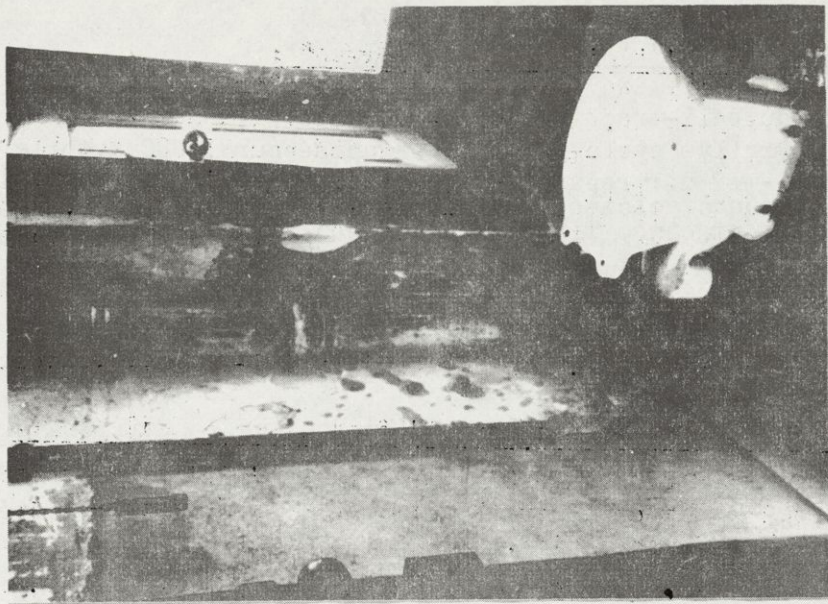
GUERANDE - LA BAULE : Le Larzac des promoteurs ?

Depuis plusieurs années, le baron Guichard et ses acolytes ont des projets spéculatifs sur les marais salants de la presqu'île, voisins de la Baule (dont il est le maire). Aujourd'hui se précise la menace d'expropriation pour la construction d'une route de dégagement qui, évitant la Baule, se dirigerait justement vers l'emplacement projeté d'un complexe de luxe dans l'actuel Traict.

Or les salines, où l'on récolte le sel marin traditionnel, sont constitués d'une succession délicate de bassins. Pour une "vasière" atteinte par l'expropriation, c'est toute la saline qui est condamnée. Et le tracé prévu est tel que, comme par hasard, un nombre maximum de salines devraient être abandonnées, tandis que les terrains bâtissables en bordure de la Baule seraient sauvegardés - pour qui - ?

Aujourd'hui, l'enquête d'utilité publique vient d'être ouverte, avec la bénédiction des maires du Pouliguen et de Guérande et du Bourg de Batz. Dans 3 semaines elle sera close. Face à cette menace, les paludiers, qui ont constitué un syndicat, s'organisent pour lutter et défendre leur outil de travail. Aurons-nous une affaire du Larzac en Loire-Atlantique, mais spéculative au lieu de militaire?







## LETTRE OUVERTE AU CELIB A PROPOS D'UNE QUETE .

La Jeunesse Etudiante Bretonne ( section de Nantes ) s'élève avec indignation contre la quête sur la voie publique organisée le 29 Avril par la commission Culturelle du CELIB ( Comité d' Etudes et de liaisons des intérêts Bretons ) , en vue de venir en aide à tous ceux qui enseignent bénévolement le Breton dans les divers établissements scolaires.

Ainsi nous en sommes à mendier sur les trottoirs pour payer les enseignants de Breton ! Nous nous subsistons à l'Education Nationale complètement défailante ! Et qui a le culot de nous le demander ?

Avant les élections le nouveau président , Me Lombard , maire de Brest, définissait le CELIB comme étant " un CELIB de combat, un CELIB ignorant compromission, soumission à quiconque ... " .

La quête sur la voie publique pour une langue condamnée à mort par l'Etat Français, voilà le pitoyable " combat " du CELIB ! Faut-il s'en étonner ? Pendant des années , l'ancien président du CELIB, Pléven, a été ministre à Paris qu'a-t-il fait pour la langue bretonne ? RIEN . N'est ce pas le plus bel exemple de compromission , de trahison ?

Le nouveau CELIB fera-t-il mieux ? Non car on n'y trouve plus que des notables . Les syndicats CGT et CFDT, les députés de gauche n'en font plus partie.

Il ne faut pas attendre des notables bretons qu'ils s'attaquent au pouvoir de la grande bourgeoisie parisienne dont ils ont toujours été objectivement les meilleurs soutiens.

Alors, on se contente de s'agiter en Bretagne, on parle de nécessité du développement économique et culturel , mais on se garde de contester la domination de l'Etat bourgeois français , qui interdit en pratique le développement de la Bretagne ( voir le 6ème plan ) Va-t-en guerre à Pontivy noutons à Paris...

Le problème de l'enseignement du Breton ( et la problème de toutes les langues opprimées de l'hexagone ) passe par la reconnaissance de d'utiliser leur langue à égalité avec le français . Cela implique pour l'Etat le devoir " inclure l'étude du breton, en Bretagne Occidentale , dans tous les niveaux de l'enseignement, de former des enseignants et de les rétribuer normalement.

A Nantes , dans la Bretagne francophone, nous considérons comme nécessaire que les cours de Breton soient ouverts de la maternelle à l'enseignement supérieur partout où un minimum de dix élèves en font la demande .

Dans l'Université de Nantes, nous réclamons la création d'Une UER d'études Celtiques, formant d'une part des enseignants qualifiés ( licence d'enseignement et préparation à un CAPES ) , et d'autre part dispensant des cours de langue, civilisation, histoire, géographie, art, etc, de Bretagne et des Pays Celtiques à tous les étudiants intéressés.

Dans ce but, nous ne tendrons pas la main au public. Nous ne demandons pas la charité, mais le respect de nos droits les plus fondamentaux , internationalement reconnus rappelons le .

JEUNESSE ETUDIANTE BRETONNE (section de Nantes)

### REZE- POLLUTION ATMOSPHERIQUE et le silence de la Presse.

Dans la nuit du vendredi samedi 4/5 mai, entre 4h et 6h du matin de nombreux Rezéens ont vécu plus de deux heures d'angoisse . Une très importante nappe de gaz - ( odeur de caoutchouc brûlé - d'anhydride sulfureux ) a réveillé la population du Château de Rezé , du lycée Technique, de l'Immeuble Le Corbusier ce matin là.

30 coups de téléphone ont été signalés au Central des Pompiers de Nantes aussi bien par la population que par les surveillants du lycée Technique , inquiets. Difficultés respiratoires permanentes, forte irritation des muqueuses , vomissements.

Tous ont constatés que la Centrale de chevirée " crachait " comme d'habitude, la nuit en dehors des filtres. Des 1000 kg de soufre quotidien. De plus l'acre fumée jaune de l'usine KULMAN " La Bordelaise " distribuait un hqlo de gaz sur ce secteur ce jour là . ( quand ce n'est pas St Herblain Bouguenais ou la Montagne qui bénéficient de cet accord.)



Un orage grondait , des Rezéens téléphonèrent au service de l'EDF de Chevrière et purent constater téléphoniquement la panique qui s'installa auprès des interlocuteurs interpellés. Le chef de quart réveillé , jura qu'il n'y était pour RIEN.

Le boulanger installé face à l'immeuble le CORBUSIER ne mit pas en route ses fours à pain , dans la crainte d'une explosion généralisée , d'autant plus qu'un surprasseur de gaz de lacq en face de son magasin a des fuites perpétuelles et inquiétant le quartier.

Faudra-t-il sérieusement qu'une protestation violente s'organise pour que les responsables , Préfet, Conseillers généraux, Mairie de Rezé , prennent des décisions face à cette pollution permanente de l'air.

Comité de défense pour la protection de la nature de Rezé .

NANTES : procès des 3 grévistes de chez PARIS (suite) : la répression existe aussi ailleurs qu'au tribunal

Jeudi 10 Mai, matinée d'information du comité de soutien aux grévistes inculpés, au marché de Zola (Chantenay), avec panneaux et tracts rappelant la grève de chez Paris et annonçant le procès des 3 ouvriers inculpés. De nombreuses personnes s'arrêtent, commentent les affiches. Les flics présents appellent en renfort 1 car de flics et un car de CRS pour embarquer les militants du comité de soutien. Un attroupe-ment de plus de 50 personnes se forme, hostile aux flics (refus de céder le passage, injures), soutenant les militants.

Les militants embarqués sont conduits à Waldeck-Rousseau, interrogés, fichés (photos, empreintes digitales) puis relâchés.

Moralité : les flics, eux aussi, savent l'importance de la mobilisation populaire au cours d'un procès.

Morale de cette morale : l'action de popularisation du comité de soutien doit continuer et s'intensifier.

Prochaine réunion du comité de soutien : Mercredi 16 Mai - 20 H 30  
Fraternité Protestante - 3, rue Amiral Duchaffault.

NANTES - Lycée Albert Camus - : les lycéens signent leurs réinscription individuelle et continuent la lutte

"Nous avons décidé de signer notre réinscription. Mais nous considérons l'avoir fait après de nombreuses pressions et sous la contrainte morale. Il est évident que notre signature, de ce fait, n'a aucune valeur d'engagement pour l'avenir, et que nous sommes prêts à continuer la lutte."

Fait à Nantes le 4 Mai 1973.

Ce texte a été signé le surlendemain de la rentrée par les 9 derniers élèves. Le même texte a été signé par une trentaine des 198 ayant signé avant ce jour leur réinscription individuelle.

LA ROUXIERE : réunion d'information sur l'armée organisée par le comité de soutien au Larzac.

Ont participé à la réunion en apportant leur témoignage :

- un gars qui a fait la coopération et la dénonce comme entretenant l'exploitation et soutenant l'impérialisme économique et culturel,
- un engagé qui après plusieurs années de service fait son possible pour agir de l'intérieur,
- et un objecteur qui a expliqué les raisons de son choix et les problèmes rencontrés par ceux qui font ce choix.

Au cours de la réunion, la loi Debré a été dénoncée, comme ont été dénoncés les comités d'AFN et autres associations en tant que moyen de récupération.

Pour terminer la réunion et en revenir au problème du Larzac, il a été parlé de la marche de soutien sur le Larzac, prévue pour cet été.



NANTES : les militants de certains quartiers continuent de s'organiser contre la main-mise de l'Office sur le secteur socio-culturel

Des usagers des quartiers du Breil-Malville, de la Pilotière, de Bellevue, de la Boissière, de Malakoff, du Bout des Pavés, des Dervallières, se sont réunis dans le but de confronter les problèmes rencontrés dans leurs différents centres sociaux et d'exprimer leurs inquiétudes causées par la réorganisation de l'Office des Centres Sociaux.

L'Office des Centres Sociaux (émanation de la Municipalité et de la Caisse d'Allocations Familiales) entend imposer son contrôle sur toutes les activités et initiatives prises par les usagers et leurs associations.

C'est ainsi qu'à la Boissière un groupe de femmes s'est vu interdire une exposition de livres sur la contraception et qu'une association regroupant des jeunes, en place depuis plusieurs années, s'est vue retirer ses locaux sans contrepartie.

Au Bout des Pavés, le comité de quartier, existant avant l'ouverture du Centre Social, cherche à organiser de façon autonome la vie du quartier (création d'une garderie...). L'Office des Centres Sociaux s'y oppose et veut imposer ses propres projets (Bibliothèque de prestige : 7 millions d'A.F.)

Au Breil Malville, l'Office a refusé que l'association des usagers invite l'ensemble des candidats aux élections législatives à définir leurs positions par rapport aux Centres Sociaux.

A Malakoff, l'Office refuse une information demandée par des femmes sur la contraception.

Sur plusieurs Centres, une permanence des Travailleuses Familiales a été refusée. En bref, l'Office veut imposer des exigences démesurées concernant tout ce qui se fait et se fera dans les locaux des Centres Sociaux, se gardant toujours en dernier ressort le droit de décider et d'imposer ses conceptions.

Pour mieux arriver à ses fins, l'Office s'est donné de nouveaux statuts, sans consulter les usagers. Ces nouveaux statuts excluent des Centres les associations en tant que telles. Ils prévoient une participation minoritaire donc illusoire des usagers à son Conseil d'Administration.

Seule la détermination des usagers peut faire reculer l'Office et l'obliger à prendre en compte leurs demandes.

Ainsi, le Vendredi 4 Mai 1973, le groupe de Malakoff de l'Union des Femmes Françaises a su imposer face à un refus préalable le droit d'organiser EN SON NOM une bourse aux vêtements et diffuser dans ce cadre sa presse.

Les Centres Sociaux, construits avec l'argent de TOUS, doivent rester l'affaire des usagers. Ne nous laissons pas enfermer dans un système où nous n'aurions plus la parole. Il est urgent que la protestation s'amplifie dans tous les quartiers.

Un Groupe d'usagers des quartiers de : LA PILOTIERE, le  
BREIL MALVILLE, BELLEVUE, LA BOISSIERE, MALAKOFF,  
LE BOUT DES PAVES, LES DERVALLIERES.

Ce tract a été transmis la presse locale. Il est également tiré dans chaque quartier sus signé en vue d'une large diffusion.

Ces militants de quartier se sont à nouveau réunis le Vendredi 11 Mai en vue de continuer la mobilisation dans les quartiers afin de s'opposer à la politique réactionnaire de l'Office des Centres Sociaux en matière d'animation socio-culturelle. Affaire à suivre...



RENNES : Bernard LAMBERT est acquitté.

Le 27 Avril, la Cour d'Appel de Rennes a rendu un jugement, passé presque sous silence par la grande presse.

Pourtant, on se souvient de l'article calomnieux, paru dans PRESSE-OCEAN au moment de l'inculpation de Bernard LAMBERT. Vous vous rappelez les faits : Bernard LAMBERT condamné à Nantes, à l'automne dernier à Deux mois de prison avec sursis et 300 F d'amende pour avoir, selon le Tribunal, échangé une roue de voiture non crevée pour une roue de voiture crevée.

En fait, il était clair aux yeux de tous qu'il s'agissait d'une machination policière montée de toute pièce contre un militant.

Pourquoi Bernard LAMBERT a-t'il été acquitté ? Parce qu'il était innocent, bien sûr, mais on connaît d'autres cas de gens innocents et malgré tout condamnés.

Parce que les juges de Rennes ont fait preuve d'honnêteté ? Ce n'est pas à exclure (le récent Congrès du Syndicat de la Magistrature a montré qu'un certain nombre de magistrats acceptent de plus en plus mal la tutelle du Pouvoir), mais à notre avis il y a deux raisons importantes à cet acquittement, ce qui devrait nous faire réfléchir dans l'avenir :

1° - Un grand nombre d'agriculteurs auxquels s'étaient joints d'autres travailleurs ont été mis en éveil depuis le Jugement de Nantes. Connaissant Bernard LAMBERT ils étaient convaincus de son innocence. De ce fait, il devenait critique vis-à-vis de la Justice et des Tribunaux. Plus de 2000 personnes ont participé à la dizaine de meetings qui ont eu lieu fin décembre à BLAIN, CHATEAUBRIANT, MACHECOUL? etc...

Un Comité d'action a animé cette campagne d'explications notamment en publiant un dossier sur le thème "Justice, Police au service de Qui ?"

Dans ces réunions, la discussion était libre. D'autres cas de jugements inacceptables étaient évoqués et mis en lumière. Ainsi, à BLAIN le témoignage d'un jeune agriculteur, G. JOUSSEAU révélait son histoire et le 24 janvier, plus de 300 agriculteurs manifestaient pour empêcher les suites d'un jugement intolérable qui le condamnait lui et sa mère.

L'état d'esprit collectif ainsi créé n'a-t'il pas incité les Juges à la clémence pour ne pas être trop déconsidérés ?

2° - Une deuxième raison, à RENNES comme à NANTES, les Avocats ont bien sûr apporté les preuves matérielles de l'innocence de Bernard LAMBERT, mais ils ont en accord avec les membres du Comité de Défense rétabli les faits dans leur véritable cadre ; ce n'était pas du fait d'un délit de droit commun mais un procès politique qu'on faisait à Bernard LAMBERT.

On avait monté un scénario mais c'était pour démolir un militant gênant.

Devant ses juges, Bernard LAMBERT a bien retracé le climat dans lequel s'est passé le soit-disant vol : c'était au moment de l'affaire CAREL, ce paysan morbihannais emprisonné pour avoir aîrêté et vidé une citerne de lait, alors que 6 mois plus tard, des centaines, des milliers de paysans commettaient le même acte illégal, mais la pression était telle que la Justice ne pouvait les poursuivre.

"Pour la défense des agriculteurs, a dit Bernard LAMBERT, je n'hésiterais pas à me mettre dans l'illégalité, mais l'acte que vous me reprochez aujourd'hui, je ne l'ai pas commis".

L'avocat Henri LECLERC, a expliqué au Juge que si Bernard LAMBERT était devant eux, c'était en tant que militant politique.

"Imaginez Pleven, ancien député, accusé d'avoir volé une roue de voiture : Pas un instant vous ne pourriez penser que Pleven est un voleur... et pourtant Bernard LAMBERT, ancien député, lui aussi, est ici aujourd'hui parce qu'accusé d'avoir volé une roue de voiture. Pourquoi ?"

Cette fois, le Cour d'Appel de Rennes a joué la carte de la prudence, c'est un succès pour la vérité. Mais d'autres cas doivent retenir notre attention, ainsi le 8 mais à St Nazaire, deux agriculteurs du canton de St-GILDAS : Paul MARTIN et Alfred ROULEAU sont passés devant le Tribunal de SAINT-NAZAIRE.



BLAIN : LE VRAI VISAGE DES MARCHANDS DE BESTIAUX.

Depuis quelques mois à St Emilien de Blain on se pose des questions: qui va reprendre les 10 hectares qu'exploite Mme Veuve Briand. Un agriculteur se porte preneur des terres ce qui permettrait à l'exploitant de toucher l'IVD. BABIN, prête nom des marchands de bestiaux, demande une autorisation de cumul puisqu'il exploite 35 hectares à St Etienne, ce qui empêcherait Mme Briand d'avoir l'IVD.

Plusieurs démarches des agriculteurs lui demandent de ne pas donner suite à son projet, chose qu'il n'admet pas du tout.

Le 13 mars 73 la commission des cumuls refuse la demande de Babin ce qui ne l'empêche pas de mettre ses bêtes sur le terrain. Les agriculteurs prennent la décision de mettre en pratique "ce que pour une fois un arrêté préfectoral leur permet".

A 14 heures, le jeudi 10 mai, 60 paysans du canton sortent les bêtes, les conduisent à 2 km dans un terrain prévu et baptisé fourrière pour la circonstance. Deux des bêtes capturées servent de panneau publicitaire et porte la décision des paysans : "Va t'en Babin" "Interdit de séjour" ...

Tout le monde est heureux de l'expédition ; et maintenant que faire ?

Décision est prise d'envoyer un télégramme à Babin lui demandant de venir chercher les bêtes.

Dans la nuit, coup de force, les rapaces sortent de leur repaire. Babin vient avec 3 hommes de main ARMES DE FOURCHES ET DE FUSILS, réveillent un paysan du coin, LE PASSE A TABAC, l'assomme, menace sa femme qui veut intervenir et encore groggy lui font faire avec eux le trajet pour remettre les animaux dans le pacage de départ, toujours SOUS LA MENACE DU FUSIL ET DES FOURCHES.

Les animaux mis en place ils l'emmenent avec eux et le déposent en rase campagne à 20 km de chez lui.

Suite à un examen médical qui révèle la gravité de son état une décision collective a été prise de porter plainte. Quelle suite sera donnée ?

Cette expédition punitive et les mensonges de Babin nous amène à réagir par un tract de mise au point, distribué largement dans le canton.

Allons nous laisser faire ?      Affaire à suivre de près...

Des paysans dans le coup.

LORIENT : Les 8000 géomètres qui formaient un syndicat autonome ont décidé au cours de leur congrès de le dissoudre et de rejoindre les centrales CGT et CFDT "afin de participer plus activement aux luttes que mènent les travailleurs contre le patronat et le système capitaliste , et de soutenir plus efficacement leurs propres revendications professionnelles".



The first section of the report discusses the current state of the industry and the challenges it faces. It highlights the need for a comprehensive strategy to address these issues and ensure long-term success.

The second section outlines the key findings of the research and the implications for the organization. It provides a clear overview of the data and the insights gained from the analysis.

The third section details the proposed recommendations and the actions that need to be taken. It offers a structured approach to implementing the strategy and achieving the organization's goals.

The fourth section discusses the potential risks and opportunities associated with the proposed strategy. It provides a balanced view of the challenges and the potential for growth and innovation.

The fifth section concludes the report and summarizes the main points. It emphasizes the importance of a proactive and collaborative approach to addressing the industry's challenges.

The sixth section provides a detailed analysis of the market trends and the competitive landscape. It identifies the key players and the factors that will influence the industry's future.

The seventh section discusses the financial implications of the proposed strategy. It provides a clear overview of the costs and the potential for revenue growth and profitability.

The eighth section discusses the human resources implications of the proposed strategy. It highlights the need for a skilled and motivated workforce to support the organization's growth.

The ninth section discusses the legal and regulatory implications of the proposed strategy. It provides a clear overview of the relevant laws and regulations and the steps that need to be taken to ensure compliance.

The tenth section discusses the environmental and social implications of the proposed strategy. It highlights the need for a sustainable and socially responsible approach to business operations.